



TARIFS ET MODALITES D'INSCRIPTION

Démarches à suivre pour vous inscrire

1. Choisir un cursus.
2. Contacter par téléphone le secrétariat de l'institut (01 86 76 10 99) afin de prendre RDV pour un entretien de motivation et d'information préalable à toute inscription (l'entretien peut avoir lieu en présentiel ou à distance).

Dans le cas d'un financement personnel

1. Remplir et nous renvoyer le bulletin d'inscription.
2. Effectuer un virement de 300€ (frais d'inscription), qui confirme votre inscription.
3. Un contrat de formation vous sera envoyé pour signature.

Concernant le financement, nous permettons à nos stagiaires qui se financent personnellement d'échelonner leur règlement en plusieurs mensualités sur les deux années de formation (nous contacter).

Dans le cas de demande de prise en charge par un organisme extérieur

Notre institut, certifié QUALIOPI, norme E-AFAQ Formation professionnelle délivrée par l'AFNOR, est référencé par les différents organismes financeurs (OPCO).

Vous pouvez peut-être bénéficier d'une prise en charge de votre formation par les OPCO, le Fongecif, votre employeur.

1. Contacter l'organisme susceptible de prendre en charge votre formation.
2. Nous faire parvenir le formulaire destiné à l'organisme de formation accompagné du bulletin d'inscription dûment rempli et des éléments nécessaires à l'établissement d'une convention de formation (nom de l'organisme, adresse, nom du responsable...)
3. Nous contacter dès réception de l'accord de prise en charge.

Prise en charge par le Compte Personnel de Formation :

Notre formation de base étant éligible au Compte Personnel de Formation (CPF), vous pouvez également passer directement via la plateforme web « moncompteformation.gouv.fr ».



**INSTITUT de SOPHROLOGIE
et SOPHROTHERAPIE de PARIS
I.S.S.P. S.A.S.**

Siège social : 9 place Jacques Marette 75015 PARIS
RCS Paris SIRET 841 028 087 00010
APE : 8559A n° de déclaration d'activité : 11755771575
E-mail : contact@sophrologie-formation-issp.fr
<https://www.sophrologie-formation-issp.fr/>

Tarifs de la formation de base 2021-2023

<i>Intitulés</i>	<i>Descriptif</i>	<i>Conventions (OPCO/Entreprises/CPF/ Pôle Emploi..)</i>	<i>Inscription à titre individuel</i>
Frais d'inscription		300 €	300 €
Sophrologie 1 ^{ère} année	135 h de formation théorique et pratique et 8 h Ateliers (*1)	2 650 €	2 300 €
Sophrologie 2 ^e année	135 h de formation théorique et pratique et 8 h Ateliers (*1)	2 650 €	2 300 €
Formation à l'installation professionnelle	15 h de formation	280 €	240 €
Soutenance		Inclus dans le coût de la Formation	Inclus dans le coût de la formation
Total	301 heures	5 880 € Net de Taxe (*)	5 140 € Net de Taxe (*)

(*1) Il est obligatoire d'assister à 8 heures d'atelier minimum au cours de chaque année de formation.

(*) L'I.S.S.P. n'est pas soumis à la TVA sur les formations qu'il dispense

Pratique personnelle : il est conseillé pour l'entraînement personnel et afin de se familiariser avec les techniques de sophrologie de participer autant de fois qu'il est possible aux ateliers pratiques proposés en semaine. Seize heures d'ateliers (16h) sont obligatoires au cours des deux années de formation mais nous vous conseillons une trentaine d'heures (30 h) de pratique sur les deux années.